

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 6 Mars 1951.6

12

N° 504/VET.



Objet:  
Demande d'imprimés.-

Monsieur le Chef de Service,

Suite à votre n° 54/494/VET.4, j'ai l'honneur de vous faire connaître nos besoins en imprimés pour l'année 1951, soit :

Carnets de taxe d'abattage.

1) dans les abattoirs:

a) taureau, boeuf, bouvillon, vache, génisse :	8 carnets
b) mouton, agneau, chèvre, etc...	8 "
c) veau, porc	4 "

2) sur les marchés :

a) gros bétail :	8 carnets
b) petit bétail:	5 "

L'Administrateur de Territoire, ff.,  
J. KIRSCH,  
P.o. Le Comptable Territorial,  
A. STRIJOS,

Monsieur le Chef du Service  
Vétérinaire du Ruanda-Urundi,

à

U S U M B U R A.-